

LE RÔLE DES LANGUES ENDOGÈNES DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE

Konan Stanislas KOUASSI
Université Peleforo Gon Coulibaly
stanislas1980konan@upgc.edu.ci

Résumé : Le français est la langue officielle de la Côte d'Ivoire. C'est donc au moyen de cette langue que le pays élabore et diffuse sa politique et ses projets de développement. Toutefois, l'analyse de la situation économique, du profil sociolinguistique de la population ivoirienne, de son système de communication gouvernementale à la lumière de la théorie de la modernisation et de la communication pour le développement révèle que les langues endogènes jouent un rôle capital qui n'est pas suffisamment mis en avant. Au regard de l'important rôle qu'elles jouent en dépit de leur minoration, il apparaît nécessaire de les promouvoir pour en faire de véritables sources de développement pour faciliter l'accès à l'information et créer un environnement favorable à une gestion inclusive des affaires publiques et surtout créer un environnement favorable à un développement participatif.

Mots-clés : Côte d'Ivoire, développement économique, langues endogènes, processus, rôle

ROLE OF ENDOGENOUS LANGUAGES IN THE PROCESS OF ECONOMIC DEVELOPMENT OF CÔTE D'IVOIRE

Abstract: French is the official language of Côte d'Ivoire. It is therefore through this language that the country elaborates and disseminates its policy and development projects. However, an analysis of the economic situation, the sociolinguistic profile of the Ivorian population, and its governmental communication system in the light of the theory of modernisation and communication for development reveals that endogenous languages play a crucial role that is not sufficiently emphasised. In view of the important role they play despite their underestimation, it seems necessary to promote them to make them real sources of development to facilitate access to information and create an environment for an inclusive management of public affairs and above all to create an environment favourable to participatory development.

Keywords : Côte d'Ivoire, economic development, endogenous languages, process, role

Introduction

Selon le PNUD (2001), la principale richesse des nations, ce sont leurs habitants. En partant de ce principe, l'on pourrait dire que tout processus de développement passe par la création d'un environnement dans lequel les individus développent pleinement leur potentiel et mènent une vie productive et créative, en accord avec leurs besoins et leurs intérêts (Fabiana Machiavelli, 2012). Pour atteindre un tel résultat, il convient d'élaborer un système efficace de communication. Aussi, étant donné que tous les États aspirent au développement, il apparaît clairement qu'ils élaborent des systèmes ou stratégies de communication, vecteurs de diffusion de la politique nationale et des projets de développement. En plus, la langue étant le principal canal de communication dans les sociétés humaines, il appert qu'elle joue un rôle central dans ce processus. Cette importance est révélée par la Banque Mondiale qui soutient, dans son rapport de 2004, que la réussite et/ou l'échec des projets de développement sont corrélés au degré d'implication des populations concernées dans le processus de prise de décision relatif à leur mise en œuvre. Depuis lors, l'on a assisté à un bouleversement de la perception du développement et des

mécanismes d'élaboration de ses politiques et projets ainsi qu'à la question du choix de la langue de diffusion de l'information en lien avec le développement. Mieux, « l'interface langue/développement est apparue comme une boîte noire qui autorise le tryptique terminologie-savoir-société pour former la trame signifiante du développement sur les plans local et global. » (Abolou, 2008 : 21). En dépit de cette réalité, « le rôle des langues dans le processus de développement n'a pas, jusqu'ici, fait l'objet d'une conceptualisation satisfaisante » (Abolou, 2008 : 22) dans les pays en voie de développement comme la Côte d'Ivoire. Pourtant, au regard du profil sociodémographique et de la structure de la population de ce pays, l'adhésion massive des populations, tributaire du succès des politiques et projets de développement, ne saurait se faire sans un recours aux langues locales. En réalité, ces langues sont les seuls moyens à partir desquels les populations majoritairement analphabètes perçoivent et représentent le monde. À une telle population, les informations, les connaissances et les savoirs doivent être transmis dans leurs langues premières ou maternelles afin qu'elle accède à la bonne et juste information. Il s'agit là d'une condition nécessaire qui pose en filigrane la question des modalités d'accès à la connaissance dans un monde en perpétuelle mutation où il faut constamment actualiser les connaissances et les pratiques, et où le droit à l'information constitue pour la plupart une composante de la citoyenneté. Il convient de le rappeler que la Côte d'Ivoire a adopté une politique linguistique axée sur la langue française. C'est donc dans cette langue qui jouit du statut de langue officielle, que les projets de développement sont élaborés et diffusés. Pour ce qui est du décodage, il s'effectue soit en français soit dans les langues locales, ceci par les canaux des activités de traduction, etc. (Abolou, 2008). Ce pays, on le sait, n'a pas encore intégré les langues locales dans le processus d'élaboration de sa politique de développement et de ses projets de développement, mais a enregistré quelques progrès indéniables même s'il n'est pas encore classé parmi les pays développés. En d'autres termes, il a amorcé un processus de développement économique perceptible au moyen de plusieurs indices qui amènent les décideurs à nourrir la noble ambition de parvenir à l'émergence. Quels sont ces indicateurs ? Comment ce pays est-il parvenu à ce niveau de développement ? Quels sont les rôles et places occupés par les langues endogènes dans ce processus ?

La présente étude qui rend compte de la contribution des langues locales montrera qu'elles jouent un important rôle dans le processus développement économique de la Côte d'Ivoire. Elle le fera à la lumière de la communication pour le développement et de la théorie de la modernisation. Ainsi, dans la perspective de la mise en relief de la contribution des langues locales dans le processus de développement économique, l'on décrira la structure de l'économie ivoirienne, dressera le profil sociolinguistique général des populations ivoiriennes, décrira le système de communication gouvernementale de la Côte d'Ivoire et montrera la place qu'elles jouent dans le processus de développement économique du pays.

1. Théories et méthodes

La théorie de la modernisation qui a vu le jour dans les années 1950 perçoit le développement comme un processus linéaire à travers lequel les sociétés franchissent des étapes similaires pour atteindre la modernité (Fabiana Machiavelli, 2012). Chaque étape franchie constitue un progrès, un avancement (Kiely, 2005). Cette théorie associe la modernisation à l'industrialisation, conjuguant progrès et productivité (Rivera et Jun, 1997). De ce point de vue, toutes actions initiées par les pays en voie de développement visent la modernisation, la transformation de leurs structures et de leurs fonctionnements de façon à les rendre semblables à celles considérées comme modernes (Vargas Saboya, 2006). Au

nombre des facteurs à mobiliser pour atteindre la modernisation, la croissance, le développement économique et social figure le développement des ressources humaines qui ne saurait se faire sans le renforcement des capacités d'action des populations pour les amener à prendre une part active dans la prise de décisions en lien avec leur vie. La prise de conscience de cet état de fait a conduit la communauté internationale par le truchement des organisations internationales à élaborer des méthodes appropriées en vue de répondre aux besoins d'information et de communication des personnes marginalisées et vulnérables. Ces entités ont, dans l'optique de permettre à toutes les couches sociales d'accéder à de nouvelles opportunités, élaboré la communication pour le développement que l'article 6 de la résolution 51/172 de l'Assemblée générale des Nations Unies de 1997 définit comme l'ensemble des « systèmes de communication réciproque qui facilitent le dialogue et permettent aux communautés de prendre la parole, d'exprimer leurs aspirations et leurs préoccupations et de participer aux décisions concernant leur développement ». Cette définition a été révisée quelques années plus tard à l'occasion du Consensus de Rome du Congrès mondial sur la communication pour le développement qui s'est tenu en 2006. Elle est désormais perçue comme un processus social basé sur le dialogue et faisant appel à une gamme étendue d'outils et de méthodes. Elle vise aussi à susciter le changement à différents niveaux, notamment par l'écoute, le développement de la confiance, le partage des connaissances et des compétences, l'élaboration de politiques, la discussion et l'apprentissage en vue de changements significatifs et durables.

Dans sa mise en œuvre effective, la communication pour le développement, telle qu'elle est pratiquée au sein des organisations des Nations Unies, se décline en quatre approches interdépendantes. Ce sont : la communication axée sur les changements comportementaux ; la communication pour le changement social ; la communication visant à promouvoir certaines idées ; et les activités visant à soutenir et à renforcer un environnement médiatique et de communication favorable. En d'autres termes, la communication pour le développement promeut le respect des droits de l'homme, l'appropriation des programmes par les acteurs nationaux, l'égalité entre les sexes et le développement efficace. S'inscrivant dans la dynamique de la communauté internationale et des institutions internationales avec lesquelles elle collabore, l'État de Côte d'Ivoire, dans l'optique de s'adapter aux évolutions du monde, de se moderniser et surtout de se développer, a élaboré un système de communication axé sur la langue française, la langue officielle. C'est donc au moyen de cette langue que les communications officielles se font et que le gouvernement interagit avec les populations. Néanmoins, des communications sont parfois faites en langues locales pour permettre à l'ensemble de la population d'être au même niveau d'information. Cela sous-entend qu'il existe un mécanisme de communication qui intègre les langues minorées et que ces dernières jouent un rôle important dans la communication institutionnelle en Côte d'Ivoire. Ainsi, pour mettre en évidence ce rôle joué par les langues locales, l'on a procédé à une recherche documentaire portant sur l'économie ivoirienne (taux, niveau de croissance, performances et structure), les usages et rôles des langues locales, les études en lien avec la situation sociolinguistique de la Côte d'Ivoire et sur le système de communication gouvernementale. L'objectif d'une telle démarche est de montrer que les langues endogènes jouent un important rôle dans le processus de développement à travers un exposé de leurs usages et une mise en relief de la place qu'elles occupent.

2. Présentation des résultats

Avant de rendre compte de la place qu'occupent les langues endogènes dans le processus de développement économique de la Côte d'Ivoire, l'on essaiera d'abord de mettre en exergue quelques indicateurs du développement économique. Ensuite, l'on montrera que toutes les couches sociales concourent à ce processus grâce à la mise à contribution des langues endogènes dans le système de communication gouvernementale. Enfin, l'on s'attèlera à faire la lumière sur la place qu'elles occupent dans le processus de communication pour le développement en vue de mettre en exergue le rôle joué par ces langues dans le processus de développement économique de ce pays.

2.1. Quelques indicateurs du développement économique de la Côte d'Ivoire

Le développement désigne « la combinaison des changements mentaux et sociaux qui rendent la nation apte à faire croître, cumulativement et durablement son produit réel global » (François Perroux, 1964 : 155). Ce concept met l'accent sur la satisfaction des besoins fondamentaux, la réduction des inégalités, du chômage et de la pauvreté. De ce point de vue, le concept de développement semble échapper à toute mesure. Il donne l'impression de sortir du champ de l'analyse économique étant entendu qu'il implique une hausse du bien-être social, des changements dans les structures (la qualification de la main d'œuvre s'accroît, l'organisation de la production se complexifie) et finalement une mutation de la société entière.

Quant au développement économique, il désigne, selon le site : <https://espacestrategies.com>, la transformation active du milieu de vie et concerne l'ensemble de l'écosystème de l'organisation. Chaque partie prenante doit participer dans le milieu de vie, que ce soit d'un point de vue économique, social, communautaire, ou autre. Cela implique que l'ensemble de la communauté doit se doter d'une vision commune de développement et user d'une approche participative, inclusive et collaborative. Ainsi, dans la perspective de leur développement, diverses actions sont initiées par les États ou nations. Il s'agit entre autres de « l'urbanisation, l'industrialisation, l'alphabétisation et la formation » nécessaires à l'édification d'un système plus efficace (par accumulation de richesses) où les besoins humains se révèlent mieux satisfaits » (Jean Ronald Legouté, 2001 : 15-16). Trois activités majeures se dégagent de cette perception : l'urbanisation, l'industrialisation, l'alphabétisation et la formation.

Lorsque l'on porte un regard diachronique sur les activités ci-dessus présentées, il apparaît clairement que la Côte d'Ivoire a amorcé un processus de développement économique. En effet, par référence aux résultats des différents recensements généraux de la population ivoirienne et de l'habitat (désormais RGPH), l'on relève qu'elle connaît une urbanisation. Le taux d'urbanisation est successivement passé de 32% en 1975 à 39% en 1988, puis de 42,3% en 1998 à 50,3% en 2014. À l'instar de cette activité qui connaît un bond qualitatif, l'on observe un relèvement de l'activité industrielle. La répartition du PIB selon les secteurs d'activités décrit dans le rapport économique 2021 de la représentation permanente de l'UE en CI / Banque mondiale atteste éloquemment cet état de fait. Même si l'on observe une hausse de la part au PIB du secteur primaire (exploitation forestière, l'agriculture, l'élevage et la pêche) qui est passée de 18,4%, en 2015, à 20,7% en 2020, il apparaît clairement que le pays a amorcé son industrialisation. Le secteur manufacturier ou secteur secondaire (les ressources minières et énergétiques, les activités industrielles) est passé de 19,5% du PIB, en 2015, à 21,2% en 2020, contrairement au secteur tertiaire (les activités informelles, le secteur des services) qui est en forte régression puisque sa part au

PIB est passée de 51,5%, en 2015, à 43,1%, en 2020. Ce bouleversement de la structure de l'économie ivoirienne s'accompagne de celui de la répartition de l'emploi selon les secteurs d'activités puisque la même source précise que le secteur primaire a connu une baisse substantielle sur la période allant de 2015 à 2020. La part de la population active exerçant dans ce secteur est, en réalité, passée de 43,5% à 39% tandis que celles des secteurs manufacturiers (secondaire) et des services (tertiaires) ont connu une hausse ; passant respectivement de 12,1% à 13% et 44,4% à 47%. Outre ces indices, l'on relève la baisse du taux d'analphabétisme qui a baissé à 43,8% en 2017, selon un article publié le 09 octobre 2017 sur le portail officiel du gouvernement ivoirien www.gouv.ci. Cette baisse considérable du taux d'analphabétisme qui était de 56,1%, selon le RGPH 2014, est la conséquence immédiate de l'adoption de la loi n° 2015-635 portant modification de la loi n°95-696 du 7 septembre 1995 relative à l'enseignement instituant la scolarisation obligatoire des enfants jusqu'à l'âge de 16 ans en vue d'optimiser l'espérance de vie scolaire. Progressivement, l'on assiste au recul de la pauvreté dont le taux est passé de 48,9% en 2008 à 46,3% en 2015. Ces faits expliquent la progression continue du pays dans le classement *Doing business*. À ce sujet, le rapport n° 16/388 du FMI relatif à la mise en œuvre du PND 2012-2015 a montré une croissance régulière du PIB qui s'est établi à 9% en moyenne sur cette période ; ce qui la hisse au rang des pays ayant les plus forts taux de croissance au monde.

2.2. Profil sociolinguistique général de la population ivoirienne

Au regard des statistiques officielles, l'économie ivoirienne est portée par l'agriculture, les activités industrielles ainsi que les activités informelles. Dans chacun de ces secteurs d'activités exercent des personnes qui présentent des profils sociolinguistiques divers. Certains ont une maîtrise suffisante de la langue française tandis que d'autres en ont une connaissance approximative. C'est le cas du secteur agricole qui n'est pas encore totalement modernisé et où exercent de nombreuses personnes qui ne pratiquent pas vraiment la langue française. L'on compte parmi les agriculteurs de nombreux déscolarisés de l'enseignement primaire et secondaire. Ceux-ci peuvent par conséquent accéder à l'information en lien avec le développement à partir de la langue française. Ces derniers servent de fait de relayeurs en langues locales de cette information mais la frange des personnes n'ayant aucune pratique de la langue française n'est pas à négliger. À ce propos, l'OIF (2019, p. 94) précise que sur une population totale d'environ 24.906.000 habitants que compte la Côte d'Ivoire, l'on dénombre 8.259.000 personnes qui sont francophones, soit 33% de la population. De ce fait, l'on est en droit de penser qu'une très grande proportion de la population ivoirienne ne pratique pas véritablement la langue française quand bien même elle ferait l'objet d'une appropriation exceptionnelle et d'une expansion fulgurante. Elle continue dans son ensemble à interagir au moyen des langues locales en dépit de leur minoration.

2.3. Le système de communication gouvernementale de la Côte d'Ivoire

Il existe en Côte d'Ivoire un vaste réseau de communication dont se sert le gouvernement pour informer, communiquer, rendre compte de ses actions et sensibiliser les populations. Il y a d'une part les portails officiels sur lesquels les informations sont exclusivement diffusées par écrit et en français. Dans cette catégorie, l'on peut citer en exemple le portail officiel du gouvernement (www.gouv.ci), un support médiatique conçu pour accroître la visibilité de l'action gouvernementale. Il est piloté par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG) qui travaille en étroite

collaboration avec le réseau des services gouvernementaux de communication (RSGCOM) constitué des services de communication des ministères. Divers enjeux sous-tendent ce travail en équipe qui vise la communication digitale, la communication de crise, l'anticipation sur le traitement des thématiques sectorielles. C'est pourquoi, le Directeur du CICG, Bakary Sanogo, a exhorté les membres du RSGCOM, lors de la rencontre du 21 janvier 2021, à élaborer et à diffuser régulièrement des produits de qualité afin de fournir aux publics cibles l'information nécessaire, aisément compréhensible et facilement accessible sur les politiques et projets du gouvernement pour une meilleure adhésion des populations. À côté de ce média, il y a le groupe RTI (Radiodiffusion Télévision Ivoirienne), créée le 26 octobre 1962, qui est chargée de concevoir des contenus radiophonique et audiovisuel. Il est financé par la redevance, la publicité, et les subventions de l'État. Ce groupe est constitué de 4 chaînes publiques de télévision (RTI1, RTI2, RTI3 et RTI Bouaké) et 3 trois chaînes publiques de radio (Radio Côte d'Ivoire, Fréquence 2 et Radio Bouaké) auxquelles il faut ajouter les radios de proximité qui font pour la plupart un large écho de l'action gouvernementale et de l'actualité du pays. Les différentes chaînes de ce groupe créé par la volonté du Président Félix Houphouët Boigny d'en faire un instrument au service du développement et qui a pour mission principale d'informer-éduquer et de divertir diffuse certes en français mais instrumentalise par moment les langues locales.

2.4. Rôle et place des langues locales dans le système de communication du gouvernement ivoirien

En Côte d'Ivoire, les langues locales « sont tenues à l'écart de la vie des institutions de l'État. Aucune place ne leur est accordée ni dans l'administration ni vraiment dans l'enseignement. » (Kouamé, 2013 : 168). Bien évidemment, il opère une situation de diglossie entre ces langues et la langue française au moyen de laquelle la politique nationale ainsi que les projets de développement sont élaborés et diffusés. Toutefois, ces dernières « jouent un rôle important dans le vécu quotidien des populations. Ayant un statut de langues du terroir, elles assurent la communication dans les villages. C'est à travers elles que se perpétue la culture du terroir » (Kouadio, 1997 : 2). En plus de cet usage principal, l'on relève que « Leur utilisation est attestée au niveau de la musique et de la publicité. Dans la presse audio-visuelle et écrite leur présence est presque insignifiante. Au niveau de la presse écrite on ne note aucune publication en langues nationales. » (Kouamé, 2007 : 29). À ce propos, il convient de rappeler que ces langues ne disposant pas, pour la plupart, d'un système d'écriture suffisamment vulgarisé, elles ne sont pas véritablement en usage sur les portails officiels de communication. Dans ce domaine, leur utilisation se résume à la presse audio-visuelle où elles interviennent dans la publicité, l'information et la sensibilisation. Le plus souvent, c'est à ces fins que le gouvernement les utilise pour rendre visible ses actions et permettre aux populations de comprendre la politique du gouvernement ainsi que les projets de développement pour éventuellement susciter ainsi leur adhésion massive. Dans cette optique, des langues parlées en Côte d'Ivoire connaissent une utilisation partielle sur les antennes des médias d'État.

Au niveau de la télévision, ce sont au total vingt-sept langues auxquelles un volume horaire hebdomadaire de 3 heures 50 minutes est accordé chaque semaine dans le cadre des émissions en langues nationales (Kouadio, 2000 : 200-201). Il s'agit de : abanyin, abouré, abron, adioukrou, agni, akyé, avikam, baoulé, bakwé, bété, dida, djimini, ébrié, gban, godié, gouro, guéré, krou, koulango, lobi, malinké, mooré, néyo, sénoufo, tagbana, yacouba, yaouré. C'est sensiblement le même paradigme de langues qui est utilisé à la radio, excepté le bakwé

qui n'est pas encore intégré au niveau de la radio. Celles-ci totalisent sur ce média un volume horaire hebdomadaire de vingt-six (26) heures (Kouadio, *ibidem*) au cours duquel chaque langue connaît deux passages d'au moins sept minutes chacune.

À côté de ces usages permanents, l'on a ceux qui ont cours de façon ponctuelle et qui interviennent le plus souvent dans le cadre d'opérations politiques de grande envergure (référendum, opérations d'enrôlement, élections générales, prévention des épidémies et pandémies, etc.) où elles servent de canaux de sensibilisation. L'objectif du recours à ces langues est sensiblement le même que celui de leur utilisation sur les antennes des radios et télévisions : mettre au même niveau d'information les populations rurales (supposées être non francophones) et urbaines qui, en majorité, parlent français. Cet objectif est-il atteint ?

3. Discussion des résultats

Les indicateurs ci-dessus présentés attestent que la Côte d'Ivoire a amorcé un processus de développement économique. Aussi, les statistiques officielles publiées en 2019 révèlent que seulement 33% de la population ivoirienne est francophone au sens propre du terme. Comment ce progrès a pu se faire étant donné que la majeure partie de la population ne parle pas la langue dans laquelle la politique et les projets de développement sont élaborés et diffusés ? Cette question est fondamentale en ce sens que l'analyse du système de communication gouvernementale révèle que les portails officiels ainsi que les médias d'État diffusent la majeure partie du temps en français. Les langues endogènes ne bénéficient que d'une utilisation partielle dans le cadre des émissions en langues nationales. Là encore, l'analyse des productions langagières des animateurs de ces émissions, perçus comme des locuteurs modèles, a montré qu'ils ont du mal à conceptualiser un ensemble de thématiques (Kouassi, 2022). Il est apparu que ces difficultés interviennent dans la communication des informations relatives aux activités des institutions (Organisations Non Gouvernementales, des institutions internationales, des organisations sous régionales et des structures étatiques), dans la présentation des personnes par référence à leurs titres, grades, rang et fonctions, à la désignation des réalités nouvelles induites par les innovations technologiques, la communication des contacts téléphoniques et les adresses, etc. Elles semblent plus grandes lorsque ces entités sont désignées par des sigles ou acronymes. Les études antérieures à celle-ci que nous avons initiées montrent que la communication d'informations en lien avec les mutations politiques, sociales, culturelles, techniques et technologiques constituent une source de difficulté. Elles ont en effet révélé que les stratégies discursives, [le cas échéant les périphrases définitionnelles qui les précèdent et dont les sens dénotent les limites de leur créativité linguistique] qu'ils utilisent en vue de faciliter la compréhension de leurs productions langagières semblent par moment enliser l'auditeur dans sa tentative de décodage. Ces faits invitent donc à être prudent quant à l'accessibilité des énoncés dans lesquels figurent des termes qui désignent des réalités nouvelles. L'utilisation des langues endogènes dans le processus de communication pour le développement peut entraîner au regard de ces types de faits des imprécisions induites par le manque de clarté des propos formulés ; ce qui augmente le risque de désinformation ou de propagation de la rumeur.

Toutefois, il serait erroné de conclure que l'instrumentalisation des langues endogènes ne comporte que des aspects négatifs. Bien au contraire, il faut noter qu'elle a énormément contribué à l'enrichissement des langues locales grâce à l'accroissement de la productivité de l'emprunt (Kouassi, 2017). L'économie du langage qui résulte du recours fréquent à ce procédé de création lexicale, en plus de traduire les limites de la créativité

linguistique des animateurs desdites langues, dénote l'évolution du niveau de culture de la population dont les modes de vie et pratiques sociales ont considérablement évolué. Ce bond qualitatif est à l'actif des institutions de la république et des entreprises privées. L'on peut citer en exemple celles des services de téléphonie mobile et de fournisseurs d'accès internet qui initient des campagnes de sensibilisation en langues locales et qui mettent en vente des téléphones mobiles à des prix forfaitaires dans le cadre de promotion qu'ils organisent. Ces outils numériques sont aujourd'hui adoptés par toutes les couches sociales si bien que l'on assiste à une réduction considérable de la fracture numérique. L'on observe, à ce sujet, l'utilisation de l'outil internet par les personnes analphabètes qui échangent entre elles des « messages audio » par le canal des réseaux sociaux numériques tels que WhatsApp et Messenger. L'appropriation de ces outils de communication est telle que les institutions de la république ainsi que les structures privées conçoivent des messages audios préenregistrés en langues endogènes pour informer, sensibiliser et faire connaître de nouvelles réalités aux populations. Ces exemples montrent que les populations dans leur ensemble ont accès ou ont la possibilité d'avoir accès à l'information et à la connaissance. Ils attestent de l'effectivité d'un développement humain. Cela ne saurait se faire, dans le contexte ivoirien, sans le concours des langues locales. Il est vrai que ces langues sont minorées et que, par conséquent, leurs locuteurs rencontrent des difficultés d'expression des réalités nouvelles induites par l'évolution de la société mais elles jouent un rôle central dans le processus de développement du pays. Par ailleurs, ces langues qui sont le véhicule des valeurs culturelles concourent au développement économique du pays. À ce sujet, il convient de rappeler que « Par référence aux activités socioculturelles qui meublent le quotidien des communautés ivoiriennes, on pourrait dire que la culture ivoirienne est relativement bien préservée » (Kouassi, 2020). Cela se traduit par l'engouement des populations autour :

Des activités socioculturelles tels que les fêtes et festivals tels que la fête des ignames ; la fête de l'Abissa du 20 octobre au 10 novembre de chaque année ; les fêtes de générations ; les cérémonies de dot ou de mariages traditionnels ; les festivals tels que : le popo carnaval à Bonoua (qui se tient en avril chaque année), la foire forum carnaval à Bouaké (en Février-mars de chaque année), festival des arts de la rue à Brand-Bassam (en mars de chaque année), la fête de la musique en Côte d'Ivoire (qui se déroule le 21 juin de chaque année), festival des grillades (organisé par Côte d'Ivoire Tourisme), le festival des musiques urbaines d'Anoumabo, etc., constituent de véritables produits d'attrait touristiques. Mieux, ces célébrations pour la plupart institutionnalisées mobilisent de nombreux partenaires et participants nationaux et internationaux. En plus, certains rythmes des communautés ivoiriennes sont inscrits au patrimoine immatériel de l'UNESCO.

À ces activités axées sur les patrimoines ethnolinguistiques qui concourent énormément au processus de développement économique de la Côte d'Ivoire s'ajoutent les usages qu'en font les populations dans les interactions sociales et les échanges économiques. Le dioula, par exemple, « est le vecteur du petit commerce et du transport » (Lafage, 1996). L'agni et le baoulé interviennent également dans les échanges commerciaux. Pour Kouadio (1992 et 1993), « sur les marchés de la ville d'Abidjan les langues les plus utilisées sont le dioula et l'agni-baoulé ».

Conclusion

Les données collectées à l'issue de la recherche documentaire révèlent que la Côte d'Ivoire a effectivement amorcé un processus de développement perceptible aux moyens de

divers indicateurs. Quant à l'examen du système de communication gouvernementale, il a montré que quelques langues endogènes sont instrumentalisées sur les médias d'État comme véhicule d'information et de sensibilisation. Cette analyse a également montré que la place qui leur est accordée reste insignifiante. Pourtant, seulement le tiers de la population ivoirienne qui pratique au quotidien la langue française. La structure de l'économie ivoirienne ainsi que la répartition de l'emploi selon les secteurs d'activités achèvent de convaincre sur l'importance des langues endogènes. Ces langues constituent les canaux d'accès à l'information en lien avec le développement. Les deux tiers de la population ivoirienne qui est non francophone ne disposant pas d'autres moyens de socialisation et d'interaction sociale que les langues locales. Au regard de ce qui précède, il apparaît clairement que ces langues jouent un important rôle en dépit de leur minoration. Alors, qu'en serait-il si ces langues étaient promues ? La réflexion peut être poursuivie mais nous pensons, pour notre part, que leur promotion décuplerait des énergies participatives et facilitera la diffusion de l'information en lien avec le développement d'autant plus que seulement le tiers de la population ivoirienne est francophone selon les statistiques de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Références bibliographiques

- Abolou, C. R. (2008). La bouche qui mange parle : langues, développement et interculturalité en Afrique noire, *African Anthropologist*, 15(1&2) :21-38.
- Banque mondiale, (Département de l'évaluation des opérations,), 2004, Rapport annuel sur l'efficacité du développement 2004 Contributions de la Banque à la réduction de la pauvreté, Washington, publications de l'OED, 134p. https://ieg.worldbankgroup.org/sites/default/files/Data/reports/2004_arde_french_m ain_report.pdf.
- Kiely, R. (2005). Globalization and Poverty, and the Poverty of Globalization Theory, *Current Sociology*, (53)6: 895-914.
- Kouadio, N. J. (1997). La situation linguistique de la Côte d'Ivoire, *Diagonales* 26 :42-44
- Kouadio, N. J. (2000). Le français et la question de l'identité ivoirienne », in *La coexistence des langues dans l'espace francophone, approche macro-sociolinguistique*, Actes du colloque de Rabat, 1998, pp. 199-207.
- Kouamé, K. J-M. (2007). Étude comparative de la pratique linguistique en français d'élèves d'établissements secondaires français et ivoiriens, Thèse de Doctorat, sous la codirection de M. Verdelhan, et N. J. Kouadio, Université de Montpellier 3.
- Kouamé, K. J-M. (2013). Les classes ivoiriennes entre monolinguisme de principe et plurilinguisme de fait, Danielle Omer et Frédéric Tupin. *Éducatons plurilingues: l'aire francophone entre héritages et innovations*. Presses universitaires de Rennes :167-179.
- Kouassi, K. S. (2017). Les locuteurs des langues ivoiriennes face au défi de communication intergénérationnelle : le cas des animateurs baoulé de l'émission « les nouvelles du pays, *Songuiriri*, Université Peleforo Gon Coulibaly, UFR des Lettres et des Arts, 1 :8
- Kouassi, K. S. (2022). Pour un nécessaire aménagement terminologique des langues ivoiriennes : le cas du baoulé, *ReSciLac, Revue Pluridisciplinaire*, Université d'Abomey-Calavi, Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication, Laboratoire des Sciences du Langage et de la Communication (LaSciLCom), 15(2)

- Legouté, J. R. (2001). Définir le développement : historique et dimensions d'un concept plurivoque, *Cahier de recherche*, (1), Montréal, Groupe de recherche sur l'intégration continentale, Université du Québec
- Machiavelli, F. (2012). Modernisation de l'État, avec la collaboration de N. Charest, L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*, [en ligne], www.dictionnaire.enap.ca.
- Organisation Internationale de la Francophonie, 2019, *La langue française dans le monde 2015-2018*, Paris, Gallimard, 370p.
- Perroux, F. (1964). *L'économie du XXème siècle*, Paris, PUF, 155 p.
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 2001, *Rapport mondial sur le développement humain : Mettre les nouvelles technologies au service du développement humain*, Paris-Bruxelles, De Boeck Université, 262 p.
- PNUD, UNESCO, UNICEF, PAM, OIT, ONUSIDA, et OMS, 2006, *La communication pour le développement : accroître l'efficacité des Nations Unies*, Washington, 134p.
- Raulet, G. (1998). *La tradition et la modernité?* A. Jacob (dir.), *Encyclopédie philosophique universelle*, tome 4, Paris, Presses universitaires de France.
- Rivera, M. J. (1997). The Paradox of Transforming Public Administration: Modernity Versus Postmodernity Arguments, *American Behavioral Scientist*, (41)1: 132-147
- Vargas Saboya, F. (2006). La modernización del Estado: concepto, contenido y aplicaciones posibles, *Revista Diálogos de saberes*, 25 :357-376.